



GHR
Mulhouse Sud-Alsace

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région
Grand Est

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Mulhouse, le 12 juin 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons toutes nos félicitations pour votre réussite pour votre passage en 3^{ème} année et nous aurons le plaisir de vous accueillir à l'institut le **mardi 27 août 2024 à 09h00**. Veuillez noter que votre présence est obligatoire.

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription à compléter et veillez à nous fournir votre attestation d'assurance responsabilité civile et risques professionnels pour votre parcours clinique en stage.

Vous devez impérativement vous acquitter des frais de scolarité par chèque d'un montant de 170€ établi à l'ordre de la régie centrale de l'IFMS pour l'année scolaire 2024/2025.

Au préalable, vous devez régler la Contribution à la vie Etudiante et de Campus (CVEC CROUS) en vous connectant sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Concernant les étudiants boursiers redoublants, le conseil régional d'Alsace n'accepte aucun dossier qui lui serait directement transmis par un étudiant. Veuillez aussi noter que les dossiers remis hors délais seront rejetés

En cas d'obtention d'une bourse et seulement après réception de la décision définitive d'attribution, le remboursement de ces frais pourra être demandé auprès du secrétariat.

L'ensemble des documents est à renvoyer pour le **12 août 2024 dernier délai** à l'adresse suivante :

IFMR – Formation en Ergothérapie
2 rue du Dr Léon Mangeney
68070 MULHOUSE Cedex

Nous attirons votre attention sur l'obligation de présenter à l'organisme certificateur (DREETS) une pièce d'identité valide en 1^{ère} (avril) et 2^{ème} (juillet) sessions (carte nationale d'identité ou passeport) ou un titre de séjour valide.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations complémentaires au 03.89.64.82.42.

Dans l'attente de vous retrouver en septembre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Maud ECKENSCHWILLER
Directrice Déléguée de l'IFMR

Projet de Loi « Orientation et réussite des Etudiants »

Vous devez vous acquitter de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC, CROUS) d'un montant de 103€ (sous réserve de modification). Tout étudiant est concerné, peu importe son âge ou son niveau d'études.

Cette contribution doit être réglée **obligatoirement** avant votre inscription administrative en vous connectant sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Un mail vous sera ensuite adressé vous invitant à télécharger votre attestation d'acquiescement **à joindre obligatoirement à l'inscription administrative.**

Pour les étudiants concernés, une demande d'exonération se fait sur le site de la CVEC.

Information sur les bourses

L'inscription se fait sur le site <http://boursesanitaireetsociale.grandest.fr/> à partir du 01 juillet 2024 et ce, jusqu'au 30 septembre 2024. Soyez vigilant sur les délais car le site sera clôturé 30 jours après la date de la rentrée scolaire et le RIB transmis doit dater de moins de deux mois. L'avis d'imposition à produire est celui de l'année 2023 sur les revenus 2022 et le code établissement est **IIFE5811**

Seul les frais de scolarité (frais d'inscription) peuvent donner lieu à remboursement total ou partiel en fonction du niveau de la bourse.

Pour les candidats inscrits au Pôle Emploi : se renseigner auprès de votre conseiller

DOSSIER ADMINISTRATIF : FICHE D'INSCRIPTION

Mme - Mr (*rayez les mentions inutiles*)
NOM PATRONYMIQUE :
 PRENOMS :
 EPOUSE :
 SITUATION DE FAMILLE : **Célibataire** **Marié** **Pacsé**
 NATIONALITE :
 DATE DE NAISSANCE :
 LIEU DE NAISSANCE :
 DEPARTEMENT : N° :

ADRESSE DE L'ETUDIANT :
(durant sa scolarité)

 TELEPHONE FIXE ET MOBILE :
 COURRIEL :

SECURITE SOCIALE N°:
 Etes-vous personnellement inscrit à la S.S. : *(rayez les mentions inutiles)*
OUI **NON**
 Etes-vous assuré à titre d'ayant droit ?
 si oui par qui ? **PARENT** **CONJOINT** **AUTRE**
 Contribution à la vie étudiante faite le.....

BOURSE D'ETUDES :
 Demande de bourse régionale : **OUI** **NON**

RENSEIGNEMENTS DIVERS : (à compléter lisiblement)
 Nom, prénom du père :
 Profession du père :
 N° téléphone professionnel :
 Nom, prénom de la mère :
 Profession de la mère :
 N° téléphone professionnel :
Adresse parentale :

 Téléphone :

OBSERVATIONS : (*cadre réservé à l'administration*)

ADMIS EN : **E3 à l'IFE**

 E3 (3^{ème} ANNEE) 27 août 2024 à 09h00

 REDOUBLE

Comment réussir son mémoire ? 50

questions/réponses

Du choix du sujet à la soutenance

Thierry Pelaccia (Auteur)

Manuel (broché)

Edition Deboeck supérieur

1re édition 2019

ISBN 9782807324930



Manuel de recherche en sciences sociales -

Luc Van Campenhoudt, Jacques Marquet, Raymond Quivy (Auteurs)

Manuel (broché)

5e édition 2017

Collection : Hors collection,

Dunod

EAN 9782100765416



Méthodes de recherche en sciences infirmières - Approches quantitatives et qualitatives

Cheryl Tatano Beck, Denise Polit, Joanne Profetto-McGrath, Carmen Loiselle (Auteurs)

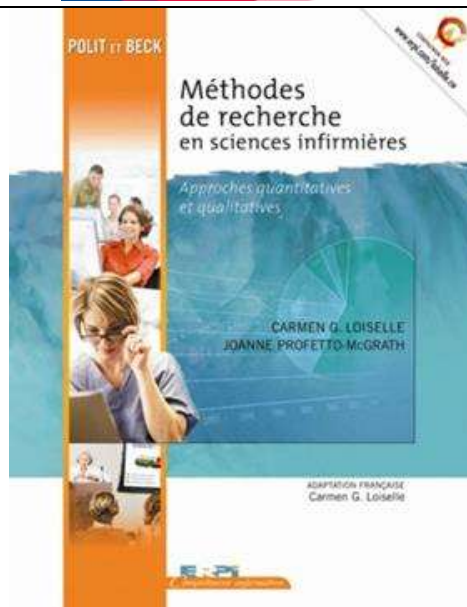
Manuel (broché)

Edition ERPI / Renouveau pédagogique

Collection: Compétences infirmières

2007

ISBN 9782761318686



De l'éthique à l'ergothérapie, 3e édition: Un cadre théorique et une méthode pour soutenir la

pratique professionnelle

Marie-Josée Drolet

Mélanie Ruest (Auteurs)

Manuel (broché)

Edition Presses de l'Université

du Québec

3ème édition 2021

ISBN 9782760554160



Institut de Formation des Métiers de la Rééducation Sud Alsace	COTISATION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 3^{ème} ANNEE
--	--

Nom et Prénom :

<u>COTISATIONS OBLIGATOIRES</u>	
- Frais de scolarité	170,00 € <input type="checkbox"/>
Total	----- 170,00 € <input type="checkbox"/>

Le versement de votre paiement sera à remettre en un chèque établi à l'ordre de la Régie centrale IFMS.

Déposé le _____

Payé par chèque de _____ € (sous réserve d'encaissement) en date du _____

Payé par CB de _____ € en date du _____

Cachet de la Régie de recette :
